

La Cnav communique son baromètre annuel de l'Assurance Retraite en partenariat avec le Journal du Dimanche

Le baromètre de l'Assurance retraite est un sondage annuel d'une douzaine de questions réalisé par l'IFOP auprès de 961 personnes de plus de 18 ans.

Il est conçu comme un rendez-vous annuel avec les Français afin de faire le point sur leur ressenti vis à vis de la retraite en général, et de l'Assurance Retraite en particulier.

Ce baromètre est scindé en trois grandes parties :

A - le jugement des Français à l'égard du système de retraite (niveau de confiance, jugement sur la solidité, sur la manière de le conserver...),

B - la situation personnelle des interviewés face à leur propre retraite personnelle (ont-ils commencé à la préparer, à quel âge, à quel âge voudraient-ils partir...),

C - la notoriété de notre nouvelle identité "l'Assurance Retraite" (est-elle connue, bien identifiée, en ont-ils une bonne opinion, quels services en attendent-ils en priorité, etc.).

En 2008, il apparaît que :

A - les Français sont en majorité (61%) inquiets sur le montant de la retraite qu'ils toucheront, doutent de la solidité (à 53%) et de l'équité (à 58%) du système actuel, mais sont (à 70%) attachés à ce dernier qu'ils veulent voir réformé pour mieux le préserver.

Pour ce faire, ils sont 54% à être prêts à cotiser davantage, et 50% à travailler plus longtemps.

B . 51% ont déjà commencé à préparer leur retraite, et parmi ceux qui ont commencé une majorité (54%) a commencé avant 50 ans.

Si l'âge de départ *souhaité* serait de 57 ans en moyenne, l'âge de départ *contraint* et d'ores et déjà envisagé se situe aux alentours de 63 ans en moyenne.

L'âge de départ que les Français sont *prêts à accepter* pour une bonne retraite s'établit en moyenne à 62 ans.

C - 58% des Français connaissent "l'Assurance Retraite".

52% l'ont identifié comme la retraite de la Sécurité sociale,

Ils sont à 63% satisfaits de ses services,

en attendent en tout premier lieu un accueil physique personnalisé (68%),

puis l'envoi régulier d'un courrier indiquant leur situation en matière de retraite (56%),

et enfin la possibilité d'utiliser Internet pour connaître ses droits en temps réel (41%).

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

CONTACTS PRESSE :

Béatrice Degrugillers – Tél. : 01 55 45 53 36 – Mél. : beatrice.de-grugillers@cnav.fr

Violaine Leyder – Tél.: 01 55 45 88 93 – Mél. : violaine.leyder@cnav.fr

Virginie Rault – Tél.: 01 55 45 51 34 – Mél. : virginie.rault@cnav.fr

Pour Patrick Hermange, directeur de la Caisse nationale d'Assurance vieillesse,
« ce sondage montre que les Français sont très majoritairement attachés à notre système de retraite par répartition, et majoritairement d'accord pour qu'il soit réformé afin de le préserver, en augmentant le montant ou la durée des cotisations.

La majeure partie d'entre eux connaît - même si des pas de progression sont encore à réaliser - l'Assurance Retraite, correctement identifiée comme la retraite de la Sécurité sociale.

Ils sont à 63% satisfaits de ses services et attendent d'elle en tout premier lieu :

- 1) un accueil physique personnalisé,
- 2) un contact écrit régulier pendant leur vie active,
- 3) le développement des NTIC pour assurer un échange personnalisé avec eux .

C'est ce que l'Assurance Retraite met déjà en œuvre et va amplifier au cours des années à venir, notamment dans le cadre du nouveau droit à l'information », conclut Patrick Hermange.